

## MARION AMALRIC

### UMR CITERES – Cités, territoires, environnement, sociétés

#### Section 42 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A2

Membre de l'UMR CITERES à Tours depuis 2006 et professeure des universités depuis 2022, mes travaux en géographie sociale de l'environnement portent sur les rapports des sociétés aux milieux et aux phénomènes dits naturels : représentations paysagères, rapports au risque inondation et de submersion, appropriations des espaces naturels dans un contexte de changement climatique. Mes méthodes sont mixtes et je favorise les approches participatives, dans des terrains métropolitains, burkinabés et vietnamiens. J'appartiens à un laboratoire pluridisciplinaire dans lequel j'anime un axe transversal et je suis par ailleurs co-coordinatrice d'un axe de la Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire dans lequel je pratique la multi et la pluri-disciplinarité, en particulier en SHS. J'ai par ailleurs fondé et animé un réseau thématique du CNRS sur la modélisation et occupé des fonctions dans la gouvernance de mon université, qui m'ont donné une bonne connaissance du fonctionnement institutionnel des ONR et des universités.

Je souhaite que mes expériences puissent profiter à la section 42. Mon souhait est de promouvoir une recherche dont la valorisation repose sur les pairs et permet des financements pérennes, sans concurrence effrénée et sans pression temporelle pour produire à tout prix. Mon engagement dans cette fonction a notamment pour but de défendre l'ensemble des personnels de recherche, des plus jeunes aux moins diplômés, afin de maintenir un véritable service public de la recherche au sein du CNRS. Je suis soucieuse d'un dialogue ouvert et fécond, d'une transparence effective sur les processus de recrutement et d'un respect des avis et des travaux des comités CNRS.

#### Les candidates et candidats SNESUP et SNCS de la section 42 s'engagent POUR :

Nous sommes candidat.es au Comité national, en section 42, pour contribuer au travail collégial réalisé par les sections du Comité national au service de la communauté scientifique selon quelques principes fondamentaux :

- défense d'une **recherche indépendante** des intérêts économiques, politiques ou idéologiques et de la liberté académique ;
- prééminence de **l'évaluation par les pairs** pour les recrutements et les promotions ;
- contribution active et significative de la communauté des chercheur.e.s à l'élaboration de la politique scientifique nationale et de la **stratégie du CNRS** (labellisation, politique de sites, programmation incitative, postes pérennes).

En nous nous présentant, nous nous engageons plus particulièrement à :

- prendre en compte la **diversité** des disciplines, approches, thématiques, méthodes, sensibilités et cultures de recherche présentes au sein de la section, ainsi que la dimension collective des activités de recherche ;
- défendre **l'emploi** de chercheur.e sur statut et être attentif.ve.s aux contextes de précarité en particulier en début de carrière ;
- veiller à la pleine reconnaissance de l'apport des **ingénieur.e.s et technicien.ne.s** dans les unités de recherche ;
- veiller à **l'impartialité** des évaluations conduites par la section et à un traitement égalitaire entre les femmes et les hommes en particulier en matière de changements de grade ou de corps ;
- mettre en œuvre une **transparence active** relative aux actions de la section 42 et aux principes et critères qui les auront guidées ;
- prendre en compte dans l'évaluation la diversité des **formes d'activité** des chercheur.e.s et leurs conditions d'exercice du métier ;

C'est par leur caractère collectif que ces engagements prennent tout leur sens, et c'est pourquoi nous vous invitons à voter pour les candidat.e.s soutenu.e.s par le SNCS.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 42

Sophie MASSON, UMR ART-DEV

## Déclaration de candidature des candidat-es soutenu-es par le SNESUP et le SNCS

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élu-es et élu-es SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élu-es et élu-es SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élu-es et élu-es au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

### Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

### Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élu-es et élu-es SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élu-es et élu-es SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

### Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élu-es et élu-es SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élu-es et élu-es SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élu-es et élu-es SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

### Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élu-es et élu-es**.

**VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

